

# Les écoles

## Ecole maternelle Jules Ferry

✉ 11 Rue Van Coppenolle  
☎ 03.27.36.29.06  
Directrice : Mme DUVAL

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 08H30-11H30 et de 13H30-16H30

## Ecole primaire Marius Assez

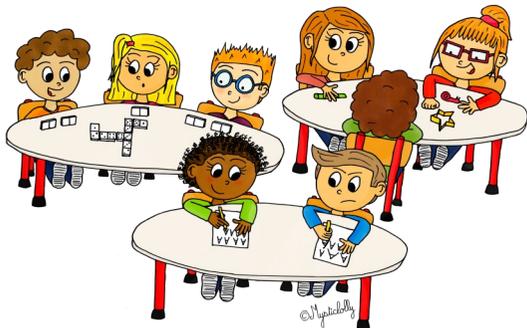
✉ 9 Rue Van Coppenolle  
☎ 03.27.36.31.45  
Directrice : Mme LIGNIER

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 08H30-11H30 et de 13H30-16H30

## Ecole primaire Julien Beauvillain

✉ 29 Rue Victor Hugo  
☎ 03.27.36.27.87  
Directeur : M. DELVAL

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 08H45-11H45 et de 13H45-16H45



# Autres services

## Micro crèche BABIBULLE

✉ Espace Socioculturel des Acacias  
Responsable : Anne-Rose MIOUX  
☎ 06.78.90.21.53

### Pour qui ?

Enfants âgés de 3 mois à 4 ans avec une capacité d'accueil de 12 places.

### Quand ?

Trois jours par semaine la journée ou la 1/2 journée.  
Mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 17h00.

## Relais Petite Enfance

✉ Espace Socioculturel des Acacias  
Responsable : Anne-Rose MIOUX  
☎ 06.78.90.21.53

### Quoi et quand ?

Lundi de 9h à 11h30 : animations pour les  
Assistants Maternelles et les enfants  
Lundi de 15h30 à 18h30 : accueil des familles et/ou  
Assistants Maternelles pour accompagnement  
administratif

## Maison Des Jeunes (MDJ)

✉ 8, rue Jules Guesde  
Responsable : Christophe VALANSOMME

### Pour qui ?

Les jeunes Absconnais de 11 ans à 19 ans révolus

### Quand ?

Tous les mercredis et Samedis de 13h30 à 17h30 en  
période scolaire et du lundi au vendredi de 13h30 à  
17h30 pendant les vacances.

# 20<sup>24</sup>/<sub>25</sub> Abscon



La commune d'Abscon a mis en place le Portail Citoyen pour vous permettre de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pourrez :

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services de la commune
- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités : ALSH, cantine et garderie périscolaire
- Régler vos factures
- Consulter vos historiques

Retrouvez nos informations sur [abscon.fr](http://abscon.fr)

Commune d'Abscon



# Garderie périscolaire

✉ École Jules Ferry pour les enfants de 3 à 5 ans  
École Marius Assez et Julien Beauvillain,  
salle polyvalente de l'école Marius Assez pour les  
6/11 ans  
Responsable : Christophe VALANSOMME

## Horaires garderie du matin :

de 7h30 à 8h30 (pour les écoles Ferry et Assez)  
de 7h30 à 8h45 (pour l'école Beauvillain)

## Horaires garderie du soir :

de 16h30 à 18h00 (pour les écoles Ferry et Assez)  
de 16h45 à 18h00 (pour l'école Beauvillain)

## Quand inscrire les enfants ?

Au plus tard, le Jeudi avant 12h00 pour la  
semaine suivante.

# Restauration scolaire

✉ Restaurant scolaire, Rue Van Coppenolle, écoles  
Marius Assez et Jules Ferry.  
Rue Victor Hugo pour l'école Julien Beauvillain.

Responsable administratif : Sandrine ALUNNO  
☎ 03.66.87.07.53

Responsable service animation:  
Christophe VALANSOMME  
☎ 03.66.87.07.53 ou 06.78.93.18.24

## Pour qui ?

Les enfants scolarisés dans les écoles d'Abscon.

**Les enfants nés en 2020 ne pourront être inscrits à ce service.**

## Que mangent les enfants ?

La société Lys Restauration livre chaque matin, en fonction  
de la commande passée la veille. Les menus sont  
communiqués sur le site **abscon.fr** et affichés au  
restaurant scolaire.

## Quand inscrire les enfants ?

Au plus tard,

- le Vendredi avant 9h30 pour le repas du lundi
- le Lundi avant 9h30 pour le repas du mardi
- le Mercredi avant 9h30 pour le repas du jeudi
- le jeudi avant 9h30 pour le repas du vendredi

# ALSH

École Marius Assez pour les primaires et École  
Jules Ferry pour les maternelles  
✉ 9 et 10 Rue Van Coppenolle

## Pour qui ?

les enfants de 3 à 16 ans

## Périodes et horaires ?

Toussaint	3-16 ans	13h30-17h30
Juillet Hiver Printemps	3-16 ans	9h-17h Garderie 8h-9h et 17h-18h

## Quand inscrire les enfants ?

Dès la fin d'un ALSH pour le suivant

## Comment inscrire les enfants ?

### Remplir la fiche unique OBLIGATOIREMENT

Connectez-vous sur **abscon.fr**  
Cliquez sur l'icône



Connectez-vous avec vos identifiants personnels  
Dans l'**Espace Famille**, allez dans **les activités**.

Cliquez à droite sur

Remplissez le formulaire dans l'ordre :  
sélectionnez l'enfant, l'activité puis la période.

Une fois la demande envoyée, vous recevrez un  
accusé d'enregistrement dans vos mails.

La validation de ces demandes individuelles est  
gérée par le personnel administratif communal, et ce  
pendant les heures d'ouverture du centre  
administratif.

Dans l'**espace Famille**, puis dans **les activités**,  
consultez le **planning** :

**→ dès que le service est réservé et de couleur  
bleue ou rose, votre enfant est bien inscrit.**

## Facturation

Les tarifs des services sont consultables sur le  
site de la commune **abscon.fr**

### ATTENTION

**Les factures sont éditées au début de chaque  
mois et sont à régler avant la fin de celui-ci.**

Identifiant :